

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 53 (1924)

**Heft:** 9

**Rubrik:** Avis au corps enseignant

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Des 94 jeunes filles aspirant à devenir des institutrices primaires, 18 venaient d'écoles primaires (4 admises, 14 refusées), 57 d'écoles primaires supérieures (18 admises, 38 refusées) et 19 des classes secondaires (3 admises et 16 refusées). Des 32 candidates venant des Ecoles primaires supérieures de Lausanne, 10 ont été admises et 22 refusées.

---

## Avis au Corps enseignant

---

La Direction de l'Instruction publique recommande au Corps enseignant du canton de Fribourg la vente des insignes et des cartes à l'occasion de la fête nationale du 1<sup>er</sup> août, vente qui aura lieu, cette année, au profit des *Suisses à l'étranger*. Les instituteurs et institutrices, auxquels sera adressé l'appel du comité national suisse, voudront bien, à cet effet, prêter leur gracieux concours à cette œuvre patriotique et humanitaire tout à la fois.

Fribourg, le 12 mai 1924.

*Le Conseiller d'Etat, Directeur,*

GEORGES PYTHON.

---

## Examens pour l'obtention du brevet de capacité

---

Les examens pour l'obtention du brevet de capacité que doivent subir les aspirants et les aspirantes à l'enseignement primaire auront lieu dans l'ordre suivant :

*Mardi 1<sup>er</sup> et mercredi 2 juillet* : Epreuves écrites pour les candidats des deux sexes, à l'Ecole secondaire des jeunes filles, Gambach ;

*Mardi 15 et mercredi 16 juillet* : Examens oraux pour les candidats des deux sexes, à l'Ecole secondaire des garçons (Pensionnat) ;

*Jeudi 17 juillet* : Examens des candidates pour les branches ménagères, à l'Ecole secondaire de Gambach, et des candidats pour quelques branches spéciales, à l'Ecole normale de Hauterive ;

*Mardi 15 juillet* : Examens des candidates au brevet de maîtresse d'ouvrages, à l'Ecole secondaire de Gambach.

L'horaire déterminera l'ordre des branches pour chaque série et chaque sexe.

Fribourg, le 14 mai 1924.

*Le Conseiller d'Etat, Directeur,*

GEORGES PYTHON.

---

## SOCIÉTÉ DES INSTITUTRICES

---

**Réunions mensuelles.** — A *Fribourg* : Jeudi, 5 juin, à 2 ½ heures, à la Villa Miséricorde.

A *Bulle* : Jeudi, 5 juin, à 2 ½ heures, à l'Ecole ménagère.

A *Romont* : Jeudi, 12 juin, à 2 ½ heures, à l'Ecole ménagère.

---